

## **Rapport de l'Inspection des Installations Classées**

----

**Objet :** Actualisation de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter

### **I. Historique de l'établissement**

La société EROME exploite en zone d'activité de « la Pazioterie » sur la commune de Coulombiers une usine de fabrication d'émulsion de bitume.

Ces installations étaient initialement exploitées par la direction départementale de l'équipement et autorisées par arrêté préfectoral n°96-D2/B3-007 du 30 janvier 1996. La société EROME a déclaré le changement d'exploitant par courrier du 16 février 2011.

### **II. Contexte**

Dans le cadre d'une visite de l'Inspection en date du 5 novembre 2013, il est constaté que les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation ne correspondent plus aux réalités des installations notamment en raison des évolutions réglementaires et des modifications successives de la nomenclature des installations classées depuis la délivrance de l'autorisation.

Par ailleurs, l'inspection a constaté lors de la visite que la réserve incendie est extérieure au site, et est commune à l'ensemble de la zone. Il apparaît donc nécessaire que la société EROME puisse s'assurer à tout moment que la quantité d'eau nécessaire en cas de sinistre est effectivement disponible. A ce jour l'arrêté préfectoral d'autorisation n'impose aucune surveillance sur ce point.

### **III. Propositions de l'inspection**

Considérant que l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 30 janvier 1996 ne correspond plus aux exigences réglementaires actuelles et doit être réactualisé ;

Considérant que l'incendie est le risque principal du site et que l'exploitant doit s'assurer des mesures à prendre en cas de sinistre, notamment de la disponibilité de la réserve en eau ;

Considérant que depuis la délivrance de l'autorisation, l'établissement a changé d'exploitant ;

L'inspection des installations classées propose à Madame la Préfète de présenter, avec un avis favorable au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, le projet d'arrêté préfectoral complémentaire réactualisant les prescriptions applicables aux installations exploitées par la société EROME en zone d'activité de « la Pazioterie » sur la commune de Coulombiers.